

La signature électronique, c'est pour bientôt

Le consortium «u-trust» formé des sociétés Cetrel, Clearstream, Hitec et eBRC mettra en place pour le compte de la société LuxTrust SA l'infrastructure de la «clé publique» et de la signature électronique sécurisée.

En présence des ministres Jeannot Krecké (Économie et Commerce extérieur) et Claude Wiseler (Fonction publique et Réforme administrative), la société LuxTrust SA a annoncé, hier, la composition du consortium retenu pour le

marché public concernant la mise en place d'une infrastructure à clé publique.

Ce consortium s'appelle «u-trust» et il est formé par les sociétés Cetrel, Clearstream, Hitec et eBRC.

Jeannot Krecké a caractérisé cette étape «de grand pas en avant pour l'économie luxembourgeoise et pour la confiance du consommateur dans l'e-commerce, dans l'e-banking et dans l'eGovernment».

Jeannot Krecké est optimiste que «d'ici quelques mois, tant le commerçant que le consommateur pourront oublier les inquiétudes sur la sécurité des achats en ligne».

Il espère que «la mise en place de l'infrastructure par des sociétés de renommée et basée sur un public private partnership incitera encore davantage d'entreprises luxembourgeoises à se lancer dans le commerce électronique».

La future clé publique informatique permettra aux utilisateurs personnes physiques de s'authentifier sans équivoque et de prévenir ainsi un accès illicite à leurs données et droits personnels pouvant figurer sur des sites bancaires ou étatiques.

Claude Wiseler a relevé l'importance des facilités offertes par LuxTrust pour la gouvernance électronique : «La signature électronique permettra de développer mieux l'interactivité entre Internet et l'État dans l'échange électronique de pièces administratives».



Photo: nicolas bouvy

Les ministres Claude Wiseler et Jeannot Krecké portent un intérêt particulier à l'avancement du dossier de la signature électronique.